

Rapport annuel 2025

Administration

Fondation collective Symova

Beundenfeldstrasse 5
CH-3013 Berne

Téléphone: 031 330 60 00

Fax: 031 330 60 01

info@symova.ch

www.symova.ch



Avant-propos du Président du Conseil de Fondation

L'année écoulée a été, à bien des égards, une année déterminante pour la fondation collective Symova. Avec la nouvelle composition constituée du Conseil de fondation – incluant la présidence et la vice-présidence – nous avons pu renforcer davantage l'orientation stratégique de notre fondation et poser les jalons d'un développement durable. La diversité des parcours professionnels, des perspectives et des expériences au sein de ce nouvel organe constitue une base précieuse pour aborder de manière responsable et prospective les tâches qui nous attendent.

Le Conseil de fondation a clairement défini ses priorités : au cœur de celles-ci figurent la garantie de la stabilité financière à long terme, une gouvernance transparente ainsi qu'une solution de prévoyance moderne répondant aux besoins de nos entreprises affiliées, de nos assuré(e)s et de nos retraité(e)s. Une gestion rigoureuse des risques, une stratégie de rémunération et de prestations clairement communiquée et équitable entre les générations, ainsi que le développement continu de notre offre revêtent à cet égard une importance particulière.

En ce qui concerne les priorités de fond, nous avons également résolument tourné notre regard vers l'avenir. Des thèmes tels que la numérisation, la transparence, la poursuite d'une gestion professionnelle des placements à un niveau élevé ainsi que la mise en œuvre de standards durables sont au centre de notre action. L'institution de prévoyance doit continuer à se distinguer par sa prévisibilité, sa haute qualité et une collaboration constructive avec l'ensemble des parties prenantes.

Le bilan de l'année écoulée montre que nous avons accompli beaucoup de choses ensemble, tant sur le plan organisationnel que sur le plan technique. L'année 2025 a été placée, chez Symova, sous le signe du développement. L'introduction de plans au choix ainsi que le nouveau concept de participation ont permis de poser des bases importantes en faveur d'une plus grande flexibilité, transparence et équité intergénérationnelle. Des adaptations des prestations pour les survivants viennent compléter la modernisation de la prévoyance professionnelle. Parallèlement, nous envisageons les défis à venir avec confiance et sens des responsabilités. Les évolutions des marchés financiers, le cadre réglementaire et les changements sociétaux continuent d'exiger des décisions réfléchies ainsi qu'un développement constant. En tant que Conseil de fondation, nous accompagnerons activement ces évolutions et les façonnerons avec clairvoyance.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux entreprises affiliées pour la confiance qu'elles nous accordent, ainsi qu'aux assuré(e)s et aux retraité(e)s que nous avons le privilège de soutenir chaque jour par notre travail. Je remercie tout particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de la fondation collective Symova. Leur engagement, leur professionnalisme et leur haut niveau de compétence contribuent de manière décisive au succès de notre fondation et à l'accomplissement fiable de ses missions.

Ensemble, nous posons les bases d'une prévoyance professionnelle stable, tournée vers l'avenir et responsable. Je me réjouis de poursuivre ce chemin avec vous toutes et tous au cours de l'année à venir.

Horst Johner

Président du Conseil de fondation de la Fondation collective Symova

Avant-propos de la direction

Retrospective

Chaque année qui s'achève constitue un nouveau chapitre dans l'histoire de notre caisse de pension. L'année 2025 ne fait pas exception — elle a été marquée par des changements et surtout par de nombreux succès que nous souhaitons partager avec vous.

Dans un environnement économique en constante évolution, la fondation collective Symova a toujours conservé sa conviction : une prévoyance fiable repose non seulement sur la discipline, mais aussi sur la capacité d'innovation et l'aptitude à se réinventer en permanence.

L'année 2025 a également été marquée par :

- l'introduction d'un nouveau concept de participation : une répartition équitable du rendement des placements entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes est essentielle pour la stabilité et l'équité intergénérationnelle de la fondation collective Symova ;
- l'introduction de plans au choix : les commissions de prévoyance d'environ deux tiers des entreprises affiliées ont décidé de proposer des plans au choix à partir de 2026 ;
- d'importantes améliorations des prestations pour survivants.

Placement de capitaux

L'année 2025 a été marquée par l'incertitude. Néanmoins, des rendements solides ont pu être réalisés sur les marchés financiers. Au cours de l'exercice écoulé, Symova a enregistré une performance réjouissante de 5.6 %. Au regard des indicateurs de comparaison publiés, le résultat des placements de Symova se situe dans la moyenne et à peu près au niveau d'autres caisses de pension présentant une part d'actions comparable.

Évolution des taux de couverture

Grâce au bon rendement des placements au cours de l'exercice écoulé, le taux de couverture a pu être nettement amélioré dans l'ensemble des caisses de prévoyance. Consolidé sur l'ensemble des caisses de prévoyance, le taux de couverture est passé de 118.03 % au 31.12.2025 à 120.73 %.

Rémunération des avoirs de vieillesse et participation des bénéficiaires de rente

En fonction de la situation financière des caisses de prévoyance, les commissions de prévoyance ont décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse des assurés actifs à un taux compris entre 1.25 % et 5.5 % (à la charge de la fortune de prévoyance). Le taux d'intérêt moyen, toutes les caisses de prévoyance affiliées confondues, s'élève à 3 % (valeur médiane). Plusieurs caisses de prévoyance ont également décidé de faire bénéficier les bénéficiaires de rentes de la bonne situation financière de leur institution, sous la forme de rentes mensuelles supplémentaires ou de fractions ou multiples de celles-ci.

Perspectives

En clôturant le chapitre 2025, nous tournons déjà notre regard vers l'avenir. Nous poursuivons le développement continu de la fondation collective Symova afin de rester, à l'avenir également, à la hauteur des défis de notre époque — en renforçant notre solidité, par une innovation constante et en cultivant ce qui fait notre force : votre confiance et notre proximité avec vous.

Nous remercions toutes les entreprises affiliées pour leur fidélité, qui nous honore tout autant qu'elle nous engage.

Nicole Dettwyler
Présidente de la direction

Sara Gabriel
Responsable des placements
et des finances
Vice-Présidente de la direction

Melanie Vogel
Responsable
Legal + Compliance
Membre de la direction

Barbara Wenger
Responsable de la prévoyance
Membre de la direction

Chiffres clés

		31.12.2025	31.12.2024
Effectif des assurés			
Nombre d'assurés actifs		9'145	8'848
Nombre de bénéficiaires de rentes		3'811	3'777
Total des destinataires		12'956	12'625
Nombre de caisses de prévoyance			
		46	46
Données actuarielles			
Fortune disponible	en mio CHF	3'994	3'802
Engagements assurés actifs	en mio CHF	2'018	1'939
Engagements bénéficiaires de rentes	en mio CHF	1'291	1'282
Total des engagements	en mio CHF	3'309	3'221
Rapport actifs / rentiers (engagements)	en %	61.0 / 39.0	60.2 / 39.8
Rapport actifs / rentiers (nombre)	en %	70.6 / 29.4	70.1 / 29.9
Taux de couverture consolidé (de toutes les caisses de prévoyance)	en %	120.73	118.03
Placement de capitaux			
Capital immobilisé	en mio CHF	4'047	3'878
Frais de gestion de fortune (TER)	en %	0.25	0.26
Performance totale nette	en %	5.52	7.49
Assurance des risques			
Somme des salaires assurés (SSA) assurance risques	en mio CHF	579.2	561.1
Cotisations risques sur SSA	en %	2.50	2.50
Cotisations risques payées	en mio CHF	14.48	14.03
Charges de l'assurance risques (nettes)	en mio CHF	11.24	6.88
Cotisations risques effectives (nettes)	en %	1.94	1.23
Frais de gestion			
Frais de gestion payés	en mio CHF	2.21	2.18
Moyenne par destinataire (brute)	en CHF	170.52	172.41
Remboursement à l'employeur	en mio CHF	0.34	0.48
Frais de gestion effectifs par destinataire (nets)	en CHF	144.25	134.46
Bases techniques			
Taux d'intérêt technique	en %	1.50	1.50
Bases actuarielles		LPP 2020	LPP 2020
Rendements attendus	en %	2.73	2.82

Stratégie de placement

Au cours de l'exercice écoulé, la stratégie de placement a été légèrement ajustée au 01.12.2025. La part des obligations étrangères (hedged) a été réduite de 3 points de pourcentage au profit des obligations en CHF, et la part de l'immobilier étranger (hedged) a été diminuée de 1 point de pourcentage au profit des actions étrangères (hedged). Le potentiel rendement/risque de la stratégie de placement reste pratiquement inchangé.

Les fourchettes stratégiques sont respectées. À fin 2025, la fortune de placement de la fondation collective Symova s'élevait à environ CHF 4'046.6 millions.

Catégorie de placement	Allocation d'actifs stratégique		Investi au 31.12.2025
	Stratégie	Bornes	
Liquidités	2 %	0 – 8 %	2.84 %
Obligations CHF	25 %	21 - 29 %	24.38 %
Obligations en devises étrangères (hedged)	8 %	6 - 10 %	7.69 %
Actions Suisse	11 %	9 – 13 %	11.28 %
Actions étrangères	9 %	7 – 11 %	8.87 %
Actions étrangères (hedged)	8 %	6 – 10 %	8.05 %
Actions étrangères small cap	3 %	2 – 4 %	2.96 %
Actions marchés émergents	3 %	2 – 4 %	3.13 %
Immobilier Suisse	28 %	25 – 31 %	27.81 %
Immobilier Étranger	2 %	0 – 3 %	1.86 %
Microfinance	1 %	0 – 2 %	0.94 %
Placement auprès de l'employeur	0 %	0 – 2 %	0.19 %
	100 %		100.00 %

Performance 2025

L'année 2025 a été marquée par une incertitude économique et politique, mais les marchés financiers ont néanmoins enregistré dans l'ensemble des rendements solides. La politique de droits de douane des États-Unis a finalement pesé moins lourdement que prévu ; le recul de l'inflation et les baisses de taux de la BNS et de la BCE (puis de la Fed) ont apporté un effet positif.

Les obligations ont continué d'offrir des opportunités de rendement, tout en restant en deçà du niveau de l'année précédente. Les obligations en CHF ont affiché une performance légèrement négative ; pour les obligations américaines, les pertes de change ont, du point de vue suisse, réduit les effets positifs des intérêts.

Les actions ont évolué de manière nettement plus dynamique. Malgré une volatilité accrue — notamment en avril — les actions suisses et surtout européennes ont enregistré des résultats réjouissants. Le thème de l'intelligence artificielle est resté un moteur. La plupart des devises étrangères se sont dépréciées face au franc. Globalement, la couverture des monnaies étrangères a eu un effet positif sur les rendements des placements mondiaux.

Les principales catégories de placement ont réalisé les rendements de placement suivants au cours de l'année sous revue:

Obligations Suisse	-0.2 %
Obligations étrangères (hedged)	0.2 %
Actions Suisse	18.1 %
Actions étrangères (y compris small cap)	8.2 %
Immobilier Suisse	4.8 %

Performance totale 2025

Benchmark (objectif stratégique)

5.57 %

5.52 %

Le rendement net réalisé sur la fortune de placement a légèrement dépassé l'objectif stratégique interne. Il convient toutefois de noter que le rendement de référence (benchmark) ne tient pas compte des frais de gestion de fortune. Ceux-ci se sont élevés à 0.25 % par an au cours de l'exercice sous revue.

Décompte des frais de gestion

Le compte ordinaire des frais de gestion s'est soldé par un bénéfice ordinaire de CHF 340'459. Cet excédent a été réparti au prorata entre les entreprises au profit de la réserve de contributions de l'employeur.

La dissolution d'une provision non technique a en outre entraîné, dans le compte des frais de gestion 2025, un bénéfice extraordinaire de CHF 2 millions. Conformément à la décision du Conseil de fondation, ces fonds ne seront pas distribués pour le moment et sont comptabilisés comme fonds libres au niveau de la fondation.

	2025 en CHF	2024 en CHF
Contributions aux frais de gestion	2'209'318	2'176'724
Frais de gestion	3'228'388	2'818'203
Déduction de la part de gestion de fortune	-1'030'560	-840'319
Déduction de la part institution d'assurance	-328'969	-280'293
Total des frais de gestion	1'868'859	1'697'591
Bénéfice ordinaire du compte des frais de gestion	340'459	479'133
Dissolution d'une provision non technique (produit extraordinaire)	2'000'000	0
Bénéfice total du compte des frais de gestion	2'340'459	479'133

Décompte total

Bénéfice reporté / fonds libres niveau de la fondation (solde initial)	0	0
Bénéfice total du décompte des frais de gestion	2'340'459	479'133
Distribution au profit des entreprises	-340'459	-479'133
Report nouvel exercice / fonds libres niveau de la fondation	2'000'000	0

Le montant des contributions aux frais de gestion reste inchangé depuis le 01.01.2012. Il est échelonné en fonction du nombre d'assurés actifs dans une caisse de prévoyance. Pour les personnes bénéficiant d'une rente, le montant est de CHF 96 par an, quelle que soit la taille d'une caisse de prévoyance:

Nombre d'assurés actifs	Module	Contribution aux FG par assuré actif et par an	Contribution aux FG par rentier et par an
1 – 9	FG 1	CHF 318.00	CHF 96.00
10 – 49	FG 2	CHF 288.00	CHF 96.00
50 – 99	FG 3	CHF 258.00	CHF 96.00
100 – 249	FG 4	CHF 231.00	CHF 96.00
250 – 999	FG 5	CHF 201.00	CHF 96.00
À partir de 1'000	FG 6	CHF 174.00	CHF 96.00

Institution d'assurance

L'institution d'assurance couvre les prestations dans les cas de prévoyance décès et invalidité (prestations de risque). Elle est financée par les cotisations de risque de l'ensemble des assurés actifs.

Les prestations de risque versées en 2025 ont été sensiblement plus élevées que l'année précédente.

Le montant des provisions techniques (fonds de fluctuation des risques) est recalculé chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle sur la base de l'effectif des assurés actifs et a donné lieu à une dotation légèrement plus élevée à fin 2025. La provision pour les cas AI en suspens a en outre été augmentée en raison des sinistres attendus en 2026. L'ensemble de ces engagements plus élevés a également conduit à une augmentation correspondante des réserves de fluctuation de valeur.

Au total, un excédent de produits de CH 3'273'088 a été enregistré à fin 2025. Cet excédent a été crédité aux différentes caisses de prévoyance au prorata en faveur de la provision pour changement de bases techniques des assurés actifs.

	2025 en CHF	2024 en CHF
Cotisations de risque salarié / employeur	14'478'742	14'026'608
Déduction des prestations réglementaires	<u>-11'988'867</u>	<u>-3'630'616</u>
Excédent de cotisations	2'489'875	10'395'992
Constitution de provisions (exercice précédent: dissolution)	<u>-1'179'563</u>	<u>-5'467'719</u>
Bénéfice de la partie assurances	1'310'312	4'928'273
Rendement du placement de capitaux	2'437'945	2'930'859
Part frais de gestion	-328'969	-280'293
Constitution de réserves de fluctuations de valeur	<u>-146'200</u>	<u>-429'100</u>
Bénéfice total avant distribution	3'273'088	7'149'739

Pour 2025, le Conseil de fondation a fixé la distribution suivante des bénéfices de l'institution d'assurance:

	2025 en CHF	2024 en CHF
Bénéfice reporté / fonds libres niveau de la fondation (solde initial)	0	0
Bénéfice total	3'273'088	7'149'739
Report nouvel exercice / fonds libres niveau de la fondation	<u>0</u>	<u>0</u>
Distribution au profit des caisses de prévoyance	3'273'088	7'149'739
pour la constitution de provisions pour le changement de base pour les assurés actifs (niveau caisse de prévoyance)		

Après distribution, la fortune de l'institution d'assurance est composée comme suit :

Fonds de fluctuations des risques (calcul de l'expert CP)	27'800'000	27'600'000
Réserve pour les cas AI en suspens (calcul de l'expert CP)	9'904'186	8'924'623
Réserve de fluctuations de valeur	<u>4'675'300</u>	<u>4'529'100</u>
Fortune totale (provisions) en fin d'année	42'379'486	41'053'723

Bilan technique

	2025 en CHF	2024 en CHF
Fortune de prévoyance disponible	3'994'373'214	3'801'487'723
Capital de prévoyance des assurés actifs	2'002'033'523	1'926'868'502
Capital de prévoyance des bénéficiaires d'une rente	1'202'758'240	1'201'076'819
Provisions techniques	103'743'842	92'794'666
Total des engagements actuariels	3'308'535'605	3'220'739'987
Excédent actuariel	685'837'609	580'747'736

Degré de couverture (consolidation de toutes les caisses de prévoyance) **120.73 %** **118.03 %**

Degré de couverture (niveau fondation) **120.70 %** **117.97 %**

Degré de couverture des différentes caisses de prévoyance

Degré de couverture en %	Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2025		Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2024	
À partir de 120	19	41 %	14	30 %
115 – 119.99	17	37 %	12	26 %
110 – 114.99	8	18 %	13	28 %
105 – 109.99	-	-	6	13 %
100 – 104.99	2	4 %	1	2 %
95 – 99.99	-	-	-	-
Inférieur à 95	-	-	-	-
Total	46	100 %	46	100 %

Les réserves de fluctuation de valeur et les fonds libres sont gérés séparément par caisse de prévoyance affiliée. Cela signifie qu'un taux de couverture individuel est calculé pour chaque caisse de prévoyance. La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs résulte du profil de risque individuel (part de la réserve mathématique des rentes par rapport au capital de prévoyance total) d'une caisse de prévoyance.

Effectif des assurés

	Au 31.12.2025			Au 31.12.2024		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total assurés actifs	7'280	1'865	9'145	7'105	1'743	8'848
Rentes de vieillesse	2'357	186	2'543	2'356	179	2'535
Rentes d'invalidité	111	21	132	97	20	117
Rentes de conjoint	19	1'033	1'052	21	1'023	1'044
Rentes d'orphelins / d'enfants	45	39	84	50	31	81
Total rentiers	2'532	1'279	3'811	2'524	1'253	3'777

Organisation

Conseil de fondation (mandat du 01.07.2025 au 30.06.2028)

Représentants des employés:

Cambi Aroldo, administrateur des finances SEV, Worblaufen	Vice-président
Bättig Daniel, conducteur de bateau SGV AG, Kriens	
Elmer Julia, projets et org. développement SOB AG, Schänis	
Piller Mélanie, Comptable financière SEV, Düringen	
Studer Florian, conducteur de locomotive BLS SA, Vinelz	

Représentants des employeurs:

Johner Horst, Responsable du personnel et de la transformation BLS SA, Spiez	Président
Cretton Patrick, Directeur SMC, Sierre	
Friedli Stefan, Responsable des finances, Reka, Oekingen	
Osswald Jens, Responsable des finances SZU AG, Menzingen	
Rhyn Roland, Responsable des finances /Services Appenzeller Bahnen AG, Waldkirch	

Commission de placement (mandat du 01.10.2025 au 30.09.2026)

Rump Sven, Porto Valtravaglia (I)	Président
Cambi Aroldo, administrateur des finances SEV, Worblaufen	
Dettwyler Nicole, Présidente de la direction, Arch	
Johner Horst, Responsable du personnel et de la transformation BLS SA, Spiez	
Meyer Karsten, responsable des finances et de la comptabilité REKA, Büren an der Aare	
Gabriel Sara, responsable placements et finances, Aetingen (sans droit de vote)	
Riesen Lukas, PPCmetrics AG Zurich; conseiller externe (sans droit de vote)	

Direction

Dettwyler Nicole, présidente de la direction
 Gabriel Sara, responsable placements et finances, vice-présidente de la direction
 Vogel Melanie, responsable Legal et Compliance
 Wenger Barbara, responsable prévoyance

Externes

Experts prévoyance professionnelle	Keller Experten AG, Frauenfeld (partenaire contractuel) Monsieur Roland Schorr (expert exécutant)
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers SA, Berne
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF), Berne
Experts en placement	PPCmetrics AG, Zurich